

après vérification à 0845. Après les préparatifs d'usage, l'avion quittait Montréal à 0945 avec un retard de deux heures 45 minutes.

\*SIR CHARLES SAUNDERS—L'ÉMISSION D'UN TIMBRE COMMÉMORATIF

Question n° 2847—**M. Irvine:**

Le gouvernement a-t-il l'intention au cours de la présente année du Centenaire d'émettre un timbre spécial, ou de signaler de quelque autre façon le grand apport fait par le créateur du blé Marquis, sir Charles Edward Saunders, qui est né en l'année de la Confédération à London (Ont.) et a) si le projet est mis en œuvre, en quoi consistera-t-il, et b) s'il ne l'est pas, pour quelle raison?

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes):** La réponse est non, monsieur l'Orateur. Par suite de l'effort déployé par les Postes canadiennes pour commémorer le centenaire de la Confédération, le programme d'émission de timbres de 1967 est un des plus chargés de toute l'histoire du Canada. Le ministère a reçu un grand nombre de sujets forts remarquables pour ses timbres-poste; il lui a, cependant, été nécessaire de reporter à plus tard plusieurs bonnes suggestions même si celles-ci étaient d'un intérêt vraiment national ou international.

LA SOCIÉTÉ «PARK STEAMSHIP COMPANY, LIMITED»

Question n° 2895—**M. Grégoire:**

1. La Société *Park Steamship Co. Limited* existe-t-elle encore et, dans le cas de l'affirmative, a-t-on l'intention de lui donner un nom français?

2. Si elle n'existe plus, depuis quand a-t-elle rendu ses lettres patentes?

3. Si elle existe encore, a) quelles sont ses activités, b) quels sont les administrateurs, c) quand doit-elle cesser ses activités?

**L'hon. John N. Turner (registraire général):**

1. Non. Charte abandonnée le 27 juin 1966.

2. Oui.

3. Ne s'applique pas.

[Français]

L'OFFICIER RAPPORTEUR DE LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE VILLENEUVE

Question n° 2896—**M. Caouette:**

1. M. Fontaine est-il officier rapporteur de la circonscription électorale de Villeneuve?

2. A-t-il été remplacé à titre d'officier rapporteur de la nouvelle circonscription de Villeneuve et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

**M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** 1. Oui, M. Fontaine est l'actuel officier rapporteur de la circonscription électorale de Villeneuve.

2. Oui.

La Loi électorale exige qu'un officier rapporteur soit nommé par le gouverneur en

conseil pour chaque district électoral. Or, en vertu de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (13 Élisabeth II, chapitre 31), les limites de l'actuel district électoral de Villeneuve ayant été modifiées, il fallait nommer un officier rapporteur pour ce nouveau district électoral—ce qui a été fait.

[Traduction]

\*LA SUBVENTION AU SERVICE DE TRAVERSIER ENTRE BAIE-COMEAU ET RIMOUSKI

Question n° 2916—**L'hon. M. Ricard:**

Y a-t-il eu demande d'octrois au gouvernement fédéral en faveur de la compagnie Nord-Sud Limitée relativement au service de traversier entre Baie-Comeau et Rimouski?

**M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, la réponse est non.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GRÈCE—LA RECONNAISSANCE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT ET LA SÉCURITÉ DES CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre au sujet de la prise du pouvoir par un nouveau régime en Grèce à la suite d'un coup d'État militaire? Comme il semble s'agir d'une dictature militaire qui a suspendu un grand nombre des dispositions démocratiques de la constitution et emprisonné certains chefs politiques, le premier ministre nous dirait-il si le Canada se propose de reconnaître le nouveau régime et de maintenir ses relations diplomatiques avec ce gouvernement?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la reconnaissance d'un nouveau régime est une question importante que le gouvernement examinera soigneusement. En attendant, je ne saurais dire quoi que ce soit au sujet du changement de gouvernement en Grèce.

**M. Douglas:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement canadien songe-t-il à attendre, avant de reconnaître le nouveau gouvernement, que tout indique le rétablissement des droits démocratiques dans ce pays et qu'on lui ait donné quelque assurance quant à la sécurité des prisonniers politiques?

**Le très hon. M. Pearson:** C'est là, bien entendu, une question hypothétique, monsieur